

Naissance du Baromètre de Mesure de la Diversité en France « BMDF »

Présentation

Dans le cadre de DAR France, nous sommes dépositaires d'un nouveau concept appelé « Baromètre de Mesure de la Diversité en France (BMDF) ».

L'association DAR France « Dignité, Apaisement et Réconciliation » a pour but de militer en faveur d'une meilleure intégration, de lutter contre toutes formes de discriminations et d'agir pour la promotion de la diversité.

Concernant le concept BMDF, il s'agit de traiter le problème de la Diversité par le biais d'un instrument de mesure et d'enregistrement des actes de discriminations, d'analyse, de suivi et de régulation.

Sous forme d'un guichet unique et pourvu d'une plateforme d'accueil téléphonique, pour enregistrer les réclamations de toute personne victime de discriminations, ce service sera complété, dans un deuxième temps, d'un site web permettant d'effectuer la même démarche sur internet, pour un libre accès 24 heures/24.

Basé sur le principe du volontariat, de l'auto-déclaration et de l'anonymat, il répond de manière consensuelle à la problématique des discriminations en France sans faire appel aux statistiques dites ethno-raciales.

C'est le système d'information Qualidar ¹ qui sera la plateforme technologique pour assurer la mise en œuvre de ce nouveau concept.

Une des fortes particularités du « Baromètre de Mesure de la Diversité en France » est de publier mensuellement les indicateurs associés aux différents critères de discriminations pour chacune des zones géographiques (communale, départementale, régionale, nationale).

L'alimentation du système d'information, mis en place à cet effet, permettra de constituer une véritable banque de données, dont les informations serviront à générer des dossiers de résultats. Résultats qui contribueraient à comprendre les phénomènes d'évolution, de répartition et de propagation éventuelle des actes de discriminations en France. Ils présenteront, de ce fait, des perspectives intéressantes en recherches et développements.

A l'heure où le thème de la Diversité est présent dans presque tous les esprits, des initiatives se développent, un peu partout en France, pour réfléchir aux moyens d'identifier les discriminations et aux instruments pour mesurer ce fléau.

¹ - Qualidar est un système d'information intégré proposant des outils d'évaluation, de mesure et d'analyse.

Il n'existe pas à notre connaissance de systèmes informatiques aussi pointus que Qualidar qui permettent de mesurer la Diversité sans passer par les statistiques dites ethno-raciales. Les nouvelles technologies joueront un rôle déterminant dans la mise en œuvre du baromètre pour mesurer, analyser, suivre et réguler le phénomène des discriminations. De plus, le système d'information Qualidar fera du baromètre un vecteur de diffusion – tant à l'échelle locale, régionale, que nationale – des informations liées aux 18 critères de discriminations, prohibés par la loi.

Le lancement du « Baromètre de Mesure de la Diversité en France » est un événement important qui va permettre de rendre compte, dans une totale transparence, grâce à une publication mensuelle des indicateurs concernant toutes les formes de discriminations dont sont victimes nos concitoyens dans leur quotidien. Un comité de surveillance, composé notamment d'experts en évaluation, en éthique et en statistique, assurera son indépendance stratégique.

Votre soutien

Les projets de l'association DAR France sont financés pour le moment uniquement par des dons ou des subventions. Vous pouvez apporter votre contribution et aider ainsi à pérenniser l'action de DAR France.

Pour mieux défendre et promouvoir la Diversité, DAR France a besoin du soutien des citoyens et acteurs économiques ou sociaux soucieux de la Diversité. Rejoindre maintenant DAR France n'engage pas à être actif dans l'association mais représente un soutien aux valeurs que nous défendons.

Vos contributions (dons, subventions) serviront à :

- recruter du personnel permanent, qui sera chargé d'enregistrer les réclamations des personnes discriminées ;
- gérer le baromètre ;
- acheter le matériel nécessaire ;
- rémunérer des experts, qui seront chargés de l'éthique, de l'évaluation et des statistiques, pour suivre les travaux et assurer l'indépendance stratégique de DAR France.

Dès réception de votre contribution, la trésorière de l'association vous adressera un reçu fiscal.

Pour toute question, vous pouvez nous écrire à : ah@dar-france.org

Comment fonctionnent les déductions d'impôt ?

1- Vous êtes un particulier

Article 200 du Code Général des Impôts :

Depuis le 1er janvier 2005, la Loi de Finances accorde aux donateurs une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant de leurs dons annuels dans la limite de 20% du revenu imposable. Par exemple, un don de 50 € ne vous coûtera réellement, après déduction fiscale, que 17 €.

La part des dons dépassant cette limite (20% du revenu imposable) au cours d'une année peut être reportée sur les 5 années suivantes et ouvre droit aux mêmes avantages.

Pour bénéficier de ces réductions fiscales, il suffit de joindre à votre déclaration de revenus les reçus fiscaux que nous vous adressons après chacune de vos contributions.

2- Vous êtes une entreprise

Article 238 bis du Code Général des Impôts :

Les dons versés par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, ouvrent droit à une réduction d'impôt de 60%, dans la limite de 0.5% de leur chiffre d'affaire.

Une campagne pour la promotion du don

Pour la première fois en France, des associations et fondations se sont réunies, sur l'initiative de France générosités, pour lancer une campagne nationale de communication à la radio. Celle-ci a pour objectif de développer les dons des français en valorisant les avantages fiscaux accordés aux donateurs.

Pour en savoir plus, aller sur le site : <http://www.pouvoirdedon.org/>

Nous avons besoin de votre soutien

Faites un don à DAR France et soutenez le lancement et le pilotage du «Baromètre de Mesure de la Diversité en France».

Votre geste contribuera à faire changer les choses. La Diversité sera ainsi mesurée et publiée pour la première fois en France.

Les formulaires de don (choix du Format selon votre équipement)

Format pdf : http://www.dar-france.org/formulaire_don_dar_France.pdf

Format word : http://www.dar-france.org/formulaire_don_dar_France.doc

Format Bloc-notes : http://www.dar-france.org/formulaire_don_dar_France.txt

Les différents modes de paiement

1- Paiement par «Chèque» : vous pouvez nous adresser votre don par courrier, accompagné du formulaire à télécharger ci-dessus.

Le tout est à adresser à DAR France (l'adresse complète figure sur le formulaire, prêt à poster). Ainsi, dès réception de votre chèque et votre formulaire, nous vous adresserons un reçu fiscal.

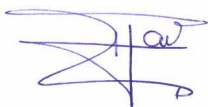
2- Paiement par «Carte bancaire» : la plate-forme de paiement en ligne Paypal est à votre disposition ci-dessous.

Afin de vous adresser votre reçu fiscal, merci de télécharger et remplir un des trois formulaires qui figurent ci-dessus. Vous pouvez ensuite nous l'adresser par eMail ou bien par La Poste.

Vous souhaitez nous faire connaître ?

Si vous souhaitez nous faire connaître, vous pouvez faire suivre la plaquette de DAR France, accompagnée d'un de nos formulaires, par e-mail, ou bien les photocopier et les distribuer à vos amis, collègues et connaissances.

Nous vous en serions reconnaissants.



Président de DAR France

Email : ah@dar-france.org

Site web : www.dar-france.org